

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE - INNOVATION - RECHERCHE

# MOBILISATION RÉGIONALE

pour le Développement  
Économique, l'innovation  
et la Recherche

Mercredi 6 avril 2011



**SRDE 2011-2016**

Schéma Régional  
Développement  
Économique



RÉGION  
MIDI-PYRÉNÉES

# INTRODUCTION

En application de la loi du 13 août 2004, la Région Midi-Pyrénées s'est dotée d'un Schéma Régional de Développement Economique, par lequel elle a défini le cadre de son action et les outils de sa mise en œuvre.

**La mise en place des contrats d'appui**, dispositif innovant qui fournit à l'entreprise un interlocuteur unique et cadre d'accompagnement sur 3 ans, a été largement plébiscitée. Au 6 avril 2011, ce sont ainsi 845 contrats d'appui qui ont été signés pour un montant de 95 M€.

Ces contrats ouvrent l'accès à une palette d'**outils financiers régionaux**<sup>1</sup> permettant de répondre à l'ensemble des besoins de l'entreprise, quel que soit son niveau de développement. Ces outils ont été reconnus sur la période écoulée pour leur efficacité et leur effet de levier.

Le SRDE a également permis de créer un **dispositif d'appui au développement international des entreprises, International Midi-Pyrénées**, répondant aux besoins des entreprises pour leurs exportations et leur visibilité internationale (salons, missions...).

Il en est de même en ce qui concerne le soutien à l'innovation et à la recherche. **La création de l'agence régionale de l'innovation, MPI, et la mise en place des contrats d'appui innovation**<sup>2</sup> constituent des acquis particulièrement positifs du SRDE. Le lancement d'**appel à projets filières** (EPICEA, ELECTRA, LAPEYROUSE, ECOINNOVATION, EPICURE) a permis de donner une impulsion aux PME et plus globalement aux filières vers les marchés d'avenir.

**En termes d'attractivité du territoire**, plusieurs dispositifs ont été mis en place pour dynamiser le développement économique au-delà de la métropole régionale avec la création d'un **réseau de zones économiques d'intérêt régional (ZIR)**, la consolidation du **réseau des pépinières**, et le **lancement du plan « entreprendre Midi-Pyrénées »** destinée à la création, la transmission et la reprise d'entreprises.

**Quatre ans après la mise en place de son premier Schéma Régional de Développement Economique, la Région Midi-Pyrénées a souhaité** procéder à un bilan évaluatif et redéfinir les grandes lignes de son action pour les années à venir.

**Cette démarche s'inscrit dans un contexte qui a fortement évolué depuis 2006 :**

- **La crise économique brutale** qui frappe depuis 2 ans notre économie est lourde de conséquences négatives sur l'emploi, l'activité, et le financement des entreprises ;
- **Les mutations en cours dans un certain nombre de filières** exigent d'intégrer de nouvelles technologies, d'innover et de s'internationaliser ;
- **Face aux pressions d'un environnement mondialisé toujours plus concurrentiel, il est nécessaire d'atteindre une taille critique**, tant à l'échelle d'une entreprise, qu'à celle d'une filière ;
- **Des aspirations légitimes s'imposent en matière de développement durable et d'innovation sociale ;**
- **Enfin, les préoccupations budgétaires pèsent fortement dans le débat politique.** L'incertitude relative aux financements européens, la réforme des collectivités territoriales et de leurs financements, alors même que de nouveaux dispositifs nationaux sollicitent les collectivités : investissements d'avenir (Grand emprunt), plates-formes d'innovation, nouveaux pôles de compétitivité...

1. fonds de garantie, financements de haut de bilan, amorçage, prêts d'honneur  
2. 27 % des contrats d'appui depuis 2006



La Région a souhaité engager fin 2010 une large concertation des acteurs locaux pour construire collectivement son cadre d'actions : 10 ateliers thématiques, 8 rencontres départementales, une quarantaine de contributions recueillies en ligne. Celle-ci a permis de mettre en lumière plusieurs éléments à prendre en compte pour optimiser et actualiser l'action régionale :

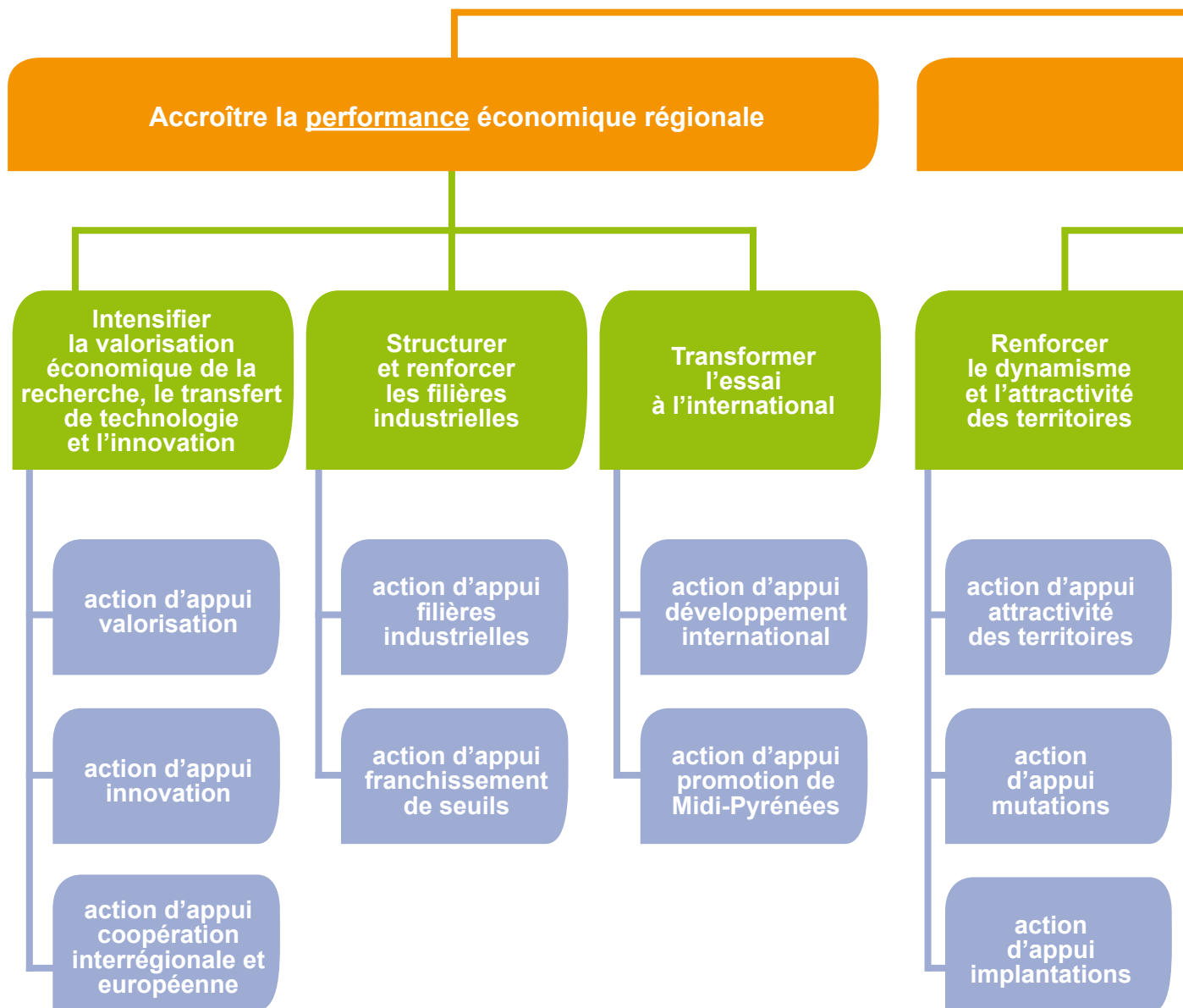
- La bonne performance de certains acteurs, dans tel ou tel domaine, ne doit pas masquer les **écarts importants constatés sur l'ensemble du territoire ou des filières, en fonction notamment de la taille des entreprises**. Or le tissu régional d'entreprises reste composé à plus de 90% de TPE. La forte concentration des activités industrielles, sur quelques filières majeures, peut également se révéler pénalisante ;
- Aujourd'hui, trop peu de PME/PMI régionales sont positionnées à **l'export** et l'excellent chiffre d'affaires *export* régional reste réalisé à plus de 80 % par l'aéronautique.
- Les **pratiques individuelles ou collaboratives de R&D** sont encore trop souvent réservées aux « grandes entreprises » et la « **mise en marché** » de **l'innovation** reste une épreuve délicate à surmonter pour les petites et moyennes entreprises.
- De **nombreuses entreprises sont confrontées à des difficultés de financement**, notamment consécutives à la crise économique récente : les structures financières se sont affaiblies et le financement du Besoin en Fonds de Roulement, qui croît avec l'amorce de reprise économique, devient de plus en plus difficile.

**Les pages qui suivent offrent une synthèse du projet d'architecture du SRDE pour la période 2011-2016, telle qu'elle ressort de la concertation. Trois objectifs principaux ont été identifiés :**

- La **performance** économique régionale
- Le **rayonnement** d'un développement économique durable sur l'ensemble des territoires
- Une **gouvernance** économique efficace

# PROJET D'ARCHITECTURE

SRDE 2011 - 2016



# DU S.R.D.E 2011-2016

## MIDI-PYRÉNÉES

Assurer le rayonnement d'un développement économique durable sur l'ensemble des territoires de Midi-Pyrénées

Stimuler la diffusion de l'innovation sur les territoires

action d'appui innovation sociale et environnementale

action d'appui initiative locale de développement

Structurer l'économie de proximité et favoriser l'économie solidaire

action d'appui entrepreneuriat

action d'appui au développement durable du tourisme

action d'appui Economie Sociale et Solidaire

action d'appui artisanat, commerce, services et circuits courts

Assurer une gouvernance efficace

Anticiper

Concerter et contractualiser

Communiquer et animer

Piloter, contrôler et évaluer

# ORIENTATION STRATEGIQUE 1 : ACCROITRE LA PERFORMANCE ECONOMIQUE REGIONALE

La première orientation stratégique du S.R.D.E vise à favoriser la diffusion, auprès de l'ensemble du tissu économique, de l'excellence régionale en matière de R&D, d'innovation, de création de valeur et développement à l'international, pour en optimiser les retombées économiques en région. Elle se décline en 3 trois objectifs opérationnels, eux même développés au sein de sept actions d'appui.

## ■ Objectif opérationnel

### INTENSIFIER LA VALORISATION ECONOMIQUE DE LA RECHERCHE, LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ET L'INNOVATION

En phase avec la Stratégie Régionale de l'Innovation, la Région souhaite accroître le retour sur investissement économique, en Midi-Pyrénées, de son soutien à l'appareil régional de recherche. Cet objectif opérationnel est commun au schéma régional de développement économique, de l'innovation et de la recherche (S.R.D.E) et au schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche (S.R.E.S.R.).

L'action d'appui « valorisation » rehausse le « rendement économique » de l'appareil régional de recherche, en favorisant le transfert de technologie des laboratoires vers les entreprises.

#### Dispositifs :

- Appel à projets recherche en transfert clinique et normalisation
- Ingénieurs de valorisation
- Equipement des plates-formes de recherche
- Stimulation de la création d'entreprises innovantes (Incubateur)

L'action d'appui « innovation » diffuse la démarche d'innovation au sein du plus grand nombre possible d'entreprises régionales

#### Dispositifs :

- Animation des réseaux d'innovation (MPI)
- Contrats d'appui innovation individuels
- Aide au conseil stratégique
- Appels à projets *Filières innovation*

L'action d'appui « coopération interrégionale et européenne » favorise l'intégration des compétences de recherche et technologiques dans l'espace européen.

#### Dispositifs :

- Appel à projets ERA MNT
- Appel à projets Communauté de Travail des Pyrénées
- Appel à projets interrégional Aquitaine / Midi-Pyrénées
- Eurocampus Pyrénées-Méditerranée
- Programme NEREUS

#### PROPOSITION :

- » **Contrats de recherche laboratoire / entreprise**  
Ils permettront de soutenir les collaborations entre les laboratoires publics et la R&D d'entreprises

#### PROPOSITIONS :

- » **Contrats de recherche laboratoire / entreprise**
- » **Fonds d'amorçage**  
Il permettra de renforcer le capital des jeunes entreprises innovantes avant leur accession au marché



## ■ Objectif opérationnel

### STRUCTURER ET RENFORCER LES FILIERES INDUSTRIELLES

Pour favoriser la réindustrialisation de notre économie, la Région adopte une politique résolument favorable à la pérennité des filières industrielles régionales, en appui sur trois axes clés de création de valeur : compétitivité, innovation et développement durable.

Prolongeant la réflexion ayant présidé à la mise en place des **contrats d'appui**, la Région souhaite inscrire son action dans une logique de parcours d'accompagnement, que ce soit à l'échelle d'une entreprise ou d'une filière, de l'incubation à la maturité, voire la transmission. Elle portera une attention particulière aux étapes de transition et franchissement de seuils de croissance, qui constituent des freins, parfois même des obstacles infranchissables au développement d'une entreprise.

L'action d'appui « **filières industrielles** » accompagne l'émergence, la structuration et le renforcement des filières industrielles de Midi-Pyrénées. Sont particulièrement visées l'aéronautique, l'espace, les systèmes embarqués, l'eau, l'énergie, les éco-industries, la santé, l'agroalimentaire, les TIC, les matériaux et la mécanique.

#### Dispositifs :

- Animation des filières (MPE)
- Soutien aux clusters et pôles de compétitivité
- Appels à projets *filières*
- Contrat d'appui *innovation*
- Soutien aux manifestations industrie
- Actions collectives compétitivité
- Contrat d'appui entreprise
- Aide au conseil stratégique
- Outils financiers et fonds de garantie
- Aides aux investissements de l'I.A.A. (Industrie Agroalimentaire)
- Aides aux énergies renouvelables

L'action d'appui « **passage de seuils** » répond au manque d'ETI<sup>3</sup> constaté au sein de notre économie nationale et régionale.

#### Dispositifs :

- Aide au conseil stratégique
- Contrat d'appui entreprise
- Contrat d'appui innovation

#### PROPOSITIONS :

- » **Chartes de la sous-traitance.**  
Elles inciteront les donneurs d'ordre à instituer des liens durables et structurés avec leurs sous-traitants régionaux
- » **Prêt accélérateur de croissance**  
Dispositif à taux 0 permettant à l'entreprise de financer des investissements à fort effet de levier
- » **Aide au conseil stratégique**  
Il permet de financer des audits et expertises pour développer la dimension stratégique des projets de l'entreprise

#### PROPOSITIONS :

- » **Prêt accélérateur de croissance**
- » **Action collective passage de seuil.**  
Elle permettra de détecter et d'animer un réseau d'entreprises à fort potentiel de croissance
- » **Aide au conseil stratégique**

3. Entreprise de Taille Intermédiaire : entreprise capitalistiquement indépendante, comptant entre 250 et 2.000 salariés

## ■ Objectif opérationnel

### TRANSFORMER L'ESSAI A L'INTERNATIONAL

Les relais de croissance des marchés se trouvent largement hors de nos frontières, pour la grande majorité des filières économiques. Le développement des entreprises passe donc par leur internationalisation, phénomène encore trop peu développé en Midi-Pyrénées, en dépit de l'excellente performance régionale à l'export (portée essentiellement par Airbus et la filière aéronautique).

**L'action d'appui « développement international »** stimule l'internationalisation des entreprises régionales, afin de doubler le nombre d'exportateurs à horizon de 5 ans, en sécurisant leur démarche export vers des destinations adaptées à leur activité et structuration.

#### Dispositifs :

- Actions collectives développement international
- Soutien à l'embauche de Volontaires Internationaux en Entreprise (VIE)

**L'action d'appui « promotion de Midi-Pyrénées »** renforce l'image et la présence de Midi-Pyrénées hors des frontières, pour accroître son « capital notoriété et attractivité » auprès des entreprises et populations.

#### PROPOSITIONS :

- ▶ **Cellules d'appui à l'étranger**  
Co-financer des experts pour favoriser des démarches de prospection dans les pays ciblés
- ▶ **Dispositif mutualisé de veille, études de marchés**  
Une base de données internationales sera mise à disposition des entreprises du territoire

#### PROPOSITIONS :

- ▶ **Marque Midi-Pyrénées**
- ▶ **Club export et ambassadeurs de Midi-Pyrénées**
- ▶ **Projets dans l'espace européen de la recherche**  
Ils permettront de financer des projets de R & D avec des partenaires européens







## **ORIENTATION STRATEGIQUE 2 :** **ASSURER LE RAYONNEMENT** **D'UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE** **DURABLE SUR L'ENSEMBLE** **DES TERRITOIRES DE MIDI-PYRENEES**

**Le développement équilibré de l'économie régionale repose sur la croissance durable des territoires. Cette 2ème orientation stratégique se décline en 3 objectifs opérationnels, eux même développés au sein de neuf actions d'appui.**

### **■ Objectif opérationnel** **RENFORCER LE DYNAMISME ET L'ATTRACTIVITE DES TERRITOIRES**

Certains territoires de Midi-Pyrénées, dont le tissu économique intègre une forte composante d'industries traditionnelles, ont été durement frappés par la crise, avec des répercussions douloureuses sur les entreprises et salariés concernés. Les phénomènes de mutation structurelle se répètent. L'anticipation semble primordiale et l'accompagnement des mutations économiques, pour être efficace, doit inclure l'évolution des compétences des salariés concernés.

**L'action d'appui « attractivité des territoires »** apporte sur les territoires un environnement propice à l'accueil, au maintien et au développement d'activités économiques.

**Dispositifs :**

- Zones d'activités économiques
- Immobilier collectif d'entreprise
- Soutien à l'ingénierie de projets territoriaux
- Dispositif d'aide à la revitalisation de l'offre artisanale, commerciale et de services dans les communes (opérations CMS)
- Opération de modernisation des pôles commerciaux et d'artisanat (OMPCA)
- Stratégie d'accueil des nouveaux arrivants dans le territoire
- Soutien au réseau des pépinières
- Soutien au réseau des coopératives d'activités et couveuses d'entreprises

**L'action d'appui « mutations »** permet de mieux anticiper et évaluer les mutations en cours ou à venir et d'apporter des réponses pertinentes et opérationnelles pour les entreprises, l'emploi et les salariés.

**Dispositifs :**

- Appui à la formation / qualification des salariés en situation de reclassement
- Fond Régional d'Innovation pour l'Emploi (FRIE)

**L'action d'appui « implantations »** soutient l'implantation de projets stratégiques industriels dans les territoires de Midi-Pyrénées.

**Dispositifs :**

- Contrat d'appui entreprise
- Outils financiers régionaux

**PROPOSITIONS :**

- » Observatoire territorial des compétences et mutations économiques
- » Aide à la coordination territoriale en matière de GPEC

**PROPOSITION :**

- » Prêt accélérateur de croissance





## ■ Objectif opérationnel

### STIMULER LA DIFFUSION DE L'INNOVATION SUR LES TERRITOIRES

Les enjeux du développement durable se placent désormais au cœur des préoccupations des citoyens et au centre des politiques publiques pour ses trois volets : économie, environnement et social. Une réponse à cette exigence doit nécessairement s'appuyer sur des démarches innovantes, qu'il convient d'encourager et accompagner dans les territoires. Les actions relevant de cet objectif opérationnel s'articuleront avec les dispositifs mis en œuvre dans le cadre du C.P.R.D.F.<sup>4</sup> et du S.R.E.S.R.<sup>5</sup>.

**L'action d'appui « innovation sociale et environnementale »** diffuse la culture de l'innovation particulièrement dans le champ de la Responsabilité Sociale et Environnementale de l'Entreprise - dans les TPE et PME. Elle s'adossera à des dispositifs innovants, voire expérimentaux.

#### Dispositifs :

- Structuration du réseau de l'innovation sociale
- Aide au conseil stratégique
- ARDAN (aide à l'embauche dans l'artisanat)
- FRIE
- Appui à la formation des salariés d'entreprises ayant engagé une démarche d'innovation sociale

**L'action d'appui « initiative locale de développement »** stimule les groupements d'entreprise qui mutualisent certaines fonctions, ainsi que l'innovation et le transfert de technologie sur les territoires éloignés de l'aire Toulousaine

#### Dispositifs :

- Soutien aux structures de transfert
- Soutien à l'ingénierie de projets d'innovation
- FRIE

#### PROPOSITIONS :

- ▶ Soutien aux démarches collectives énergétiques et environnementales
- ▶ Aide au conseil stratégique

#### PROPOSITIONS :

- ▶ Aide au montage de structures de transfert de proximité
- ▶ Soutien aux clusters territoriaux d'intérêt régional  
Il favorisera la mutualisation de fonctions essentielles au sein des entreprises

## ■ Objectif opérationnel

### STRUCTURER L'ECONOMIE DE PROXIMITE ET FAVORISER L'ECONOMIE SOLIDAIRE

Le dynamisme de Midi-Pyrénées en matière de création d'entreprise est largement favorisé par un ensemble de dispositifs régionaux qui ont démontré leur intérêt, dans le cadre du précédent SRDE, et méritent d'être renforcés. L'accent sera mis dans le cadre de ce nouveau schéma, sur des filières présentant un enjeu fort à l'échelle des territoires.

**L'action d'appui « entrepreneuriat »** conforte le dynamisme de Midi-Pyrénées en matière de création d'entreprise et oriente l'action de la Région en faveur de la transmission / reprise d'entreprises, notamment en milieu rural.

#### Dispositifs :

- Plan « entreprendre en Midi-Pyrénées »
- Outils financiers de l'Économie Sociale et Solidaire
- Soutien aux plates-formes d'initiatives locales
- Soutien au fonctionnement des pépinières du réseau
- FRIE

**L'action d'appui « développement durable du tourisme »** : prépare le secteur du tourisme aux nouveaux défis auxquels il doit faire face.

#### Dispositifs :

- Fonds régional de garantie « économie de proximité »

#### PROPOSITION :

- » **Dispositif d'appui à la reprise d'entreprise par les salariés**  
Création d'un fonds d'investissement pour capitaliser les entreprises reprises par leurs salariés

#### PROPOSITIONS :

- » **Actions e.tourisme et e.mobilité**
- » **Aide à la mise en place de la Stratégie de Développement Durable du tourisme**
- » **Action collective « Observatoire de l'économie touristique »**
- » **Programme « qualité de l'accueil et du réceptif »**
- » **Formation / sensibilisation des acteurs professionnels et opérateurs**



Rocamadour



**L'action d'appui « Economie Sociale et Solidaire »** développe les activités qui replacent l'homme au centre des préoccupations, des actions de promotion et de communication envers tous les publics, des outils financiers adaptés et la professionnalisation des acteurs.

**Dispositifs :**

- Actions de valorisation des démarches de l'E.S.S. auprès de créateurs et repreneurs d'entreprise
- Dispositifs de garantie de prêt
- Capital risque solidaire
- Soutien à la création de TPE par des porteurs de projet en difficulté économique
- Soutien au réseau des coopératives d'activités et couveuses d'entreprises
- Appui à l'accompagnement à la création d'emploi dans le cadre des boutiques de gestion
- Dispositif d'Insertion par l'Activité Économique pour les jeunes

**L'action d'appui « artisanat, commerces, services et circuits courts »** accompagne la structuration de ces filières pourvoyeuses d'emplois non délocalisables et qui contribuent fortement au dynamisme et à l'attractivité des territoires ruraux.

**Dispositifs :**

- Fonds régional de garantie « économie de proximité »
- Contrat d'appui TPE artisanat
- Dispositifs de soutien à l'agriculture, promotion des SIQO et circuits courts
- CMS
- OMPCA
- FRIE

**PROPOSITION :**

- » Dispositif d'appui à la reprise d'entreprise par les salariés

## ORIENTATION STRATEGIQUE 3 : ASSURER UNE GOUVERNANCE EFFICACE

Un déploiement efficace des priorités stratégiques et opérationnelles du S.R.D.E. implique **le respect d'un certain nombre de bonnes pratiques de gouvernance, que la Région, chef de file du développement économique, se doit de respecter et faire appliquer.** Cette troisième priorité stratégique du S.R.D.E. se décline en quatre objectifs opérationnels :

### ■ Objectif opérationnel

#### ANTICIPER

La crise économique récente a démontré, s'il en était nécessaire, **l'intérêt d'être en capacité d'anticiper les mutations à venir**, aux plans économique, de l'emploi et des compétences. Pour ce faire, les acteurs doivent disposer d'informations permettant de détecter les signaux annonciateurs de futures mutations. Ces dispositifs d'anticipation sont nécessaires pour identifier les besoins futurs et concevoir des dispositifs pertinents.

**La Région s'appuiera sur plusieurs outils dont certains sont déjà éprouvés, notamment dans le cadre du partenariat avec la Banque de France et le dispositif régional d'intelligence économique mis en place autour de MPE (DRIME<sup>6</sup>).** Ce dernier dispositif sera développé tout particulièrement en ce qui concerne les analyses de filières et les approches territoriales. La cellule DRIME poursuivra une action focalisée sur la prospective économique régionale et la formulation de propositions opérationnelles d'adaptation.

La Région continuera par ailleurs à engager régulièrement (en interne ou en faisant appel à des prestataires spécialisés) des **études d'étalonnage, national européen ou mondial**, tant de ses dispositifs que de sa performance, sur un secteur, un territoire ou une problématique transversale donnée.

### ■ Objectif opérationnel

#### CONCERTE ET CONTRACTUALISER

Il conviendra de conforter durablement le travail transversal et la fédération des acteurs, autour d'objectifs partagés, **pour optimiser la cohérence globale des dispositifs d'intervention**, au moyen d'une démarche de **concertation** dans un premier temps, d'une **contractualisation** avec les partenaires de la Région dans un second temps. Dans certains cas, cette démarche pourra se traduire par la **mise en place de contrats d'objectifs chiffrés**, à l'image de ce qui est d'ores et déjà en place avec les entreprises, au titre des contrats d'appui.

La Région assurera également la **cohérence des schémas régionaux et optimisera les effets de synergie entre ses différentes politiques**, pour une efficacité accrue de son intervention.

Par ailleurs, **la Région réunira dès 2011 une instance de concertation**, sur un rythme a minima annuel, pour engager un dialogue constructif avec les partenaires sociaux régionaux, syndicats de salariés et patronaux.

### ■ Objectif opérationnel

#### COMMUNIQUER ET ANIMER

Rappeler les priorités, expliciter les actions et projets et impulser une dynamique partagée sont les trois mots d'ordres d'une animation **efficace du réseau d'acteurs**,

6. Dispositif Régional d'Information sur les Mutations Economiques



Par ailleurs la Région veille à **assurer une communication lisible et efficace**, en facilitant l'accès des différents destinataires de l'intervention régionale à l'information souhaitée et en accélérant et fluidifiant la circulation de l'information.

La fonction d'animation, portée par la Région dans la dynamique de développement économique, peut se résumer sous la formule « **penser global, agir local** ». Le rôle de la Région, dans ce contexte, se décline en deux missions principales :

- **Savoir impulser une dynamique collective**, au profit de priorités stratégiques ciblées par la Région ;
- **Permettre un partage des bonnes pratiques**, par l'échange et le transfert d'expériences au sein d'un réseau régional.

### ■ Objectif opérationnel PILOTER, CONTROLER ET EVALUER

S'inscrivant résolument dans une dynamique de progrès économique, social et environnemental, la **Région doit s'assurer que les options politiques qui sous tendent ses interventions sont respectées**, et que l'efficacité de celles-ci est avérée, dans le souci d'une bonne gestion des fonds publics et d'une recherche d'optimisation de l'intérêt des parties prenante.

Pour ce faire la Région :

- **définira**, en amont ou à l'occasion de la mise en place des dispositifs nouveaux, des **circuits de collecte des informations requises pour leur pilotage** dans le temps et leur évaluation a posteriori,
- **s'assurera du bon déploiement des dispositifs**, tout au long de la chaîne de conception et de mise en œuvre de ceux-ci, par un suivi et pilotage vigilant,
- **poursuivra son action de suivi** au travers de la Commission régionale de suivi, d'évaluation et de contrôle de l'utilisation des aides publiques,
- **réalisera un bilan annuel du SRDE** et évaluera l'efficacité des aides distribuées. La Région organisera en outre un forum annuel d'information des acteurs économiques de Midi-Pyrénées, au cours duquel sera présenté le bilan annuel des aides régionales.

Au-delà du contrôle de la mise en œuvre, l'action publique s'enrichit des démarches d'évaluation ex post. **La pratique de l'évaluation de ses politiques, engagée par la Région depuis plusieurs années, sera donc maintenue**, ciblée en fonction des priorités stratégiques régionales.

Région Midi-Pyrénées  
22, boulevard du Maréchal Juin  
31406 Toulouse cedex 9  
Tél : 05 61 33 50 50  
Fax. 05 61 33 52 66

[www.midipyrenees.fr](http://www.midipyrenees.fr)

